



FICHE RECAPITULATIVE

Date :	10/02/2025
Direction :	Bâtiments et Patrimoine – Service Bâtiment et Architecture
Objet :	Lycée des Métiers du Tourisme et de l'Hôtellerie

I. Présentation

Le lycée des métiers de l'hôtellerie et du tourisme sera implanté dans la commune de Saint-André, en synergie avec le projet de construction du campus universitaire à proximité du Parc du Colosse (ouverture du campus de 10 ha prévue à l'horizon de 2025). Ce pôle éducatif de l'Est vise à équilibrer les offres de formations supérieures de chaque microrégion de l'île, compte tenu des difficultés des déplacements et de la demande de la population.

Dans le même périmètre géographique, la collectivité vise à construire ce lycée et développer une offre de formation sous statut scolaire dans la filière stratégique économique du Tourisme local afin de répondre aux besoins de compétences professionnelles liés à l'essor de ce secteur sur tout le territoire de l'Est.

II. Structure pédagogique

Dans ce cadre, l'élaboration de la structure pédagogique du futur lycée des métiers de l'hôtellerie et du tourisme a fait l'objet de consultations auprès des partenaires académiques (Rectorat, DAAF) et des acteurs socio-professionnels du secteur.

Suite au travail collaboratif effectué, la collectivité a été destinataire le 05 avril 2023 de la structure pédagogique validée par le Rectorat :

Voie professionnelle, 522 élèves répartis sur :

- 8 CAP
- 2 Bac Professionnels amenant à 3 spécialisations possibles
- 1 Bac Technologique
- 7 Mentions complémentaires
- 1 Mise à niveau
- 1 BTS

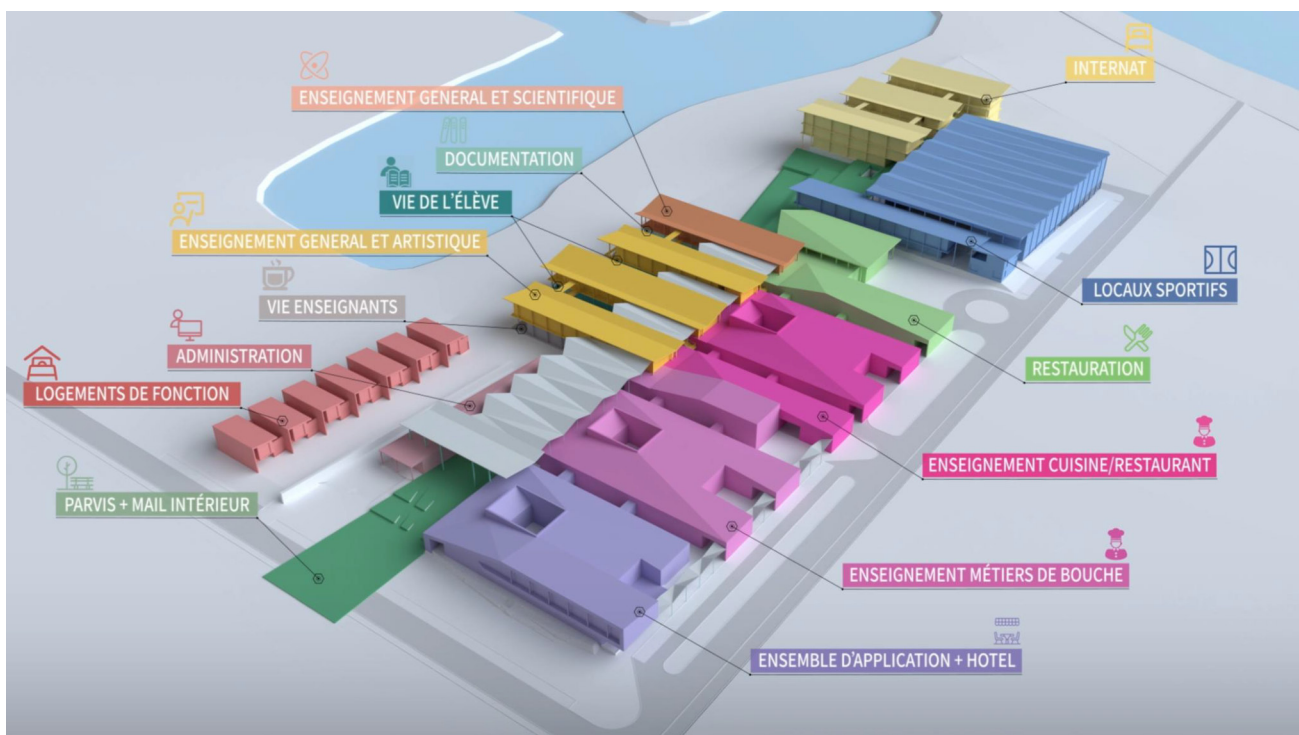
III. Contenu du programme

Le site d'implantation est localisé à proximité du Parc du Colosse et du Petit Etang. La surface utile est d'environ de 16 000 m².

Afin d'assurer les enseignements proposés et la mixité des publics, il est proposé de doter le futur lycée des métiers de l'hôtellerie et du tourisme de plateaux techniques permettant pour la plupart la mise en œuvre du versant pratique des formations :

- 14 salles banalisées
- 7 salles spécialisées (1 laboratoire de langues, 4 salles informatiques, 2 salles d'arts appliqués)
- Amphithéâtre de démonstration (Salle de 100 places)
- 1 Restaurant d'application ;
- 1 Hôtel d'application ;
- 1 Brasserie d'application ;
- 1 Salle de séminaire ;
- 1 magasin de vente ;
- 1 Internat (recrutement académique) de 204 places pré et post bac ;
- Un équipement sportif (gymnase + plateau sportif couvert) ;
- 8 logements de fonction ;

A noter que les équipements sportifs seront gérés par la mairie dans le cadre d'une convention tripartite avec la collectivité et le lycée, afin que l'équipement bénéficie à l'ensemble de la population de Saint André.



IV. Planning de l'opération

Les principales échéances du planning général de l'opération sont rappelées ci-après :

- a. Concours de maîtrise d'œuvre : Avril 2024 à Décembre 2024
- b. Études de maîtrise d'œuvre : Janvier 2025 à Novembre 2025
- c. Permis d'aménager : Mai 2025 à Aout 2025
- d. Consultation et travaux VRD préalables : Mai 2025 à avril 2026
- e. Permis de construire Juillet 2025 à janvier 2026
- f. Consultation des entreprises : Novembre 2025 à Mai 2026
- g. Travaux de construction phase 1 (Lycée + 50% de l'internat) : Juin 2026 à Juin 2028
- h. Travaux de construction phase 2 (50% de l'internat + Equipement sportifs) : Juin 2028 à Juin 2029

V. Estimation et Financement

Le coût d'opération pour la construction du lycée et des équipements sportifs est évalué à 84 000 000 d'euros toutes dépenses confondues dont un montant de 6 000 000 euros pour les équipements.

	Montants	%
Estimation globale TTC	84 000 000 €	100%
AFD	150 000 €	0.2%
UE - FEDER	15 792 205 €	18.8%
ETAT (CCT 24-27)	51 443 269 €	61.2%
Région	16 614 526 €	19.8%



Plan Lycée des métiers du tourisme et de l'hôtellerie



